

PATRIMOINE

QUESTIONS & RÉPONSES

[1

SAUVEGARDER LE PATRIMOINE. POURQUOI ?

L'UNESCO s'efforce de sauvegarder le patrimoine mondial pour que les générations futures puissent tirer parti, bénéficier et tirer des enseignements de l'héritage du passé. Outre sa valeur propre, le patrimoine est un moteur de croissance économique et de création d'emplois locaux. La conservation du patrimoine naturel mondial, qui est en outre indispensable à la santé de la planète, joue un rôle déterminant face au risque de catastrophes naturelles ou anthropiques. Enfin, la sauvegarde du patrimoine resserre les liens entre les pays et entre les communautés, elle réunit des personnes d'origines très diverses autour de la foi commune dans la valeur de notre histoire et de notre environnement. Cet aspect revêt une importance cruciale dans les situations d'urgence, lorsque la préservation, la conservation et la restauration du patrimoine sont une source inestimable de stabilité et d'espoir pour les communautés touchées. Étant donné la valeur extraordinaire qu'il revêt pour les générations actuelles et futures, jamais la lutte contre les dangers qui menacent le patrimoine n'a été aussi vitale qu'aujourd'hui.

[2

SUR QUOI PORTE L'ACTION DE SAUVEGARDE DE L'UNESCO ?

- ✓ **Le patrimoine mondial** regroupe les sites culturels, naturels et mixtes inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en raison de la valeur universelle exceptionnelle qu'ils revêtent pour l'humanité. Le patrimoine culturel mondial comprend des monuments, des sites archéologiques ou urbains, ou encore des sites qui associent les œuvres conjuguées de l'homme et de la nature. Le patrimoine naturel comprend des caractéristiques naturelles, des formations géographiques et des sites naturels.
- ✓ **Le patrimoine immatériel.** L'UNESCO s'attache à sauvegarder les pratiques, représentations, expressions, connaissances et compétences créées et recrées en permanence lors de leur transmission de génération en génération. Ce patrimoine immatériel ou « vivant » regroupe les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels, les manifestations festives, l'artisanat traditionnel et les savoirs et les pratiques concernant la nature et l'univers.
- ✓ **Le patrimoine culturel subaquatique.** La sauvegarde du patrimoine subaquatique (toutes les traces d'existence humaine immergées depuis 100 ans au moins), représente également une part importante de l'action de l'UNESCO.
- ✓ **La sauvegarde des biens culturels.** L'UNESCO s'emploie, avec ses partenaires, à combattre le trafic illicite des biens culturels et à protéger et promouvoir les musées et leurs collections.
- ✓ **La protection du patrimoine dans les périodes de conflit et de catastrophe.** L'UNESCO a adopté une Stratégie dans le but de renforcer la capacité des États membres à prévenir et atténuer la perte de patrimoine culturel faisant suite aux conflits et aux catastrophes naturelles et d'intégrer la protection de la culture dans l'action humanitaire, les stratégies de sécurité et les processus de construction de la paix.

[3

QUE FAIT L'UNESCO POUR PROTÉGER LE PATRIMOINE ?

- i. **Favoriser la sauvegarde grâce à ses outils normatifs.** L'action de sauvegarde du patrimoine menée par l'UNESCO prend appui sur 5 Conventions: la Convention sur le patrimoine culturel immatériel de 2003, la Convention sur le patrimoine culturel subaquatique de 2001, la Convention du patrimoine mondial de 1972, la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels de 1970 et la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé de 1954 ainsi que ses deux Protocoles (1954 et 1999).
- ii. **À la pointe de l'action de sauvegarde d'urgence.** Que ce soit en Iraq, en Syrie, au Pérou, en Haïti, au Vanuatu, en Afghanistan, en Bosnie, au Mali, au Népal et ailleurs, l'UNESCO est toujours à la pointe des efforts internationaux de sauvegarde du patrimoine dans les situations d'urgence faisant suite à des conflits ou à des catastrophes naturelles.

(Suite page 2)

PATRIMOINE

QUESTIONS & RÉPONSES

[3

QUE FAIT L'UNESCO POUR PROTÉGER LE PATRIMOINE ?

- iii. **Sensibiliser aux menaces qui pèsent sur le patrimoine.** L'UNESCO a plaidé en faveur de l'adoption, en mars 2017, de la première résolution du conseil de sécurité de l'ONU consacrée à la protection du patrimoine. La campagne unite4heritage lancée sur les médias sociaux a pour but d'aider les jeunes à se mobiliser pour défendre leur patrimoine commun.
- iv. **Priorité aux villes.** Conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la Recommandation concernant le paysage urbain historique adoptée par l'UNESCO en 2011, l'Organisation a publié Culture : Futur urbain, le Rapport mondial sur la culture pour le développement urbain durable, qui entend promouvoir une approche de l'urbanisme, de la revitalisation et du développement urbains fondée sur la culture. Le nouveau partenariat entre l'UNESCO et la Banque mondiale permettra aux deux organisations d'élaborer des directives politiques communes, des opérations dans les pays et des interventions d'urgence qui soutiendront pendant les six prochaines années le développement urbain durable fondé sur la culture.
- v. **Forger de nouveaux partenariats.** L'UNESCO collabore avec INTERPOL, l'ONUDC, les Carabinieri italiens, des maisons de ventes aux enchères et les agents des douanes afin de combattre le trafic illicite de biens culturels. L'Organisation a en outre fourni aux pays, à des fins de sauvegarde, les coordonnées des sites du patrimoine mondial en amont des opérations militaires.
- vi. **Renforcer les capacités des parties prenantes.** Le programme mondial de renforcement des capacités de la Convention de 2003 vise à créer des environnements institutionnels propices à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, tandis que la Chaire UNESCO pour le patrimoine culturel et la gestion des risques soutient des formations à la gestion du risque de catastrophes.
- vii. **Soutenir l'éducation au patrimoine.** Grâce au Programme d'éducation au patrimoine mondial, plus de 3 500 jeunes bénévoles ont découvert la valeur du patrimoine en participant à l'un des 219 camps organisés dans 46 pays. De même, le projet pilote mené récemment dans la région Asie-Pacifique a découvert de nouvelles méthodes pour intégrer le patrimoine culturel immatériel à l'éducation formelle.

PATRIMOINE

MESSAGES CLÉS



L'UNESCO œuvre à la préservation et à la sauvegarde du patrimoine pour que les générations futures puissent profiter, bénéficier et tirer des enseignements de l'héritage du passé. L'UNESCO estime que la préservation du patrimoine est une responsabilité collective ainsi qu'un moyen très efficace de promouvoir la paix – d'unir les peuples du monde entier autour de valeurs communes.



Comme le reconnaît le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le patrimoine est un catalyseur du développement durable socialement, économiquement et environnementalement. L'ODD 11, de même que le Nouveau programme pour les villes, soulignent clairement que le patrimoine culturel contribue à rendre les villes inclusives, sûres, durables et résilientes.



Le patrimoine est un moteur de la croissance économique inclusive dans la mesure où il attire les investissements et crée des emplois décents à l'échelle locale. Le tourisme culturel produit aujourd'hui près de 40 % des revenus mondiaux du tourisme tandis que la rénovation et l'entretien du patrimoine bâti représentent 27,5 % de la valeur du secteur du bâtiment en Europe.



La conservation et la sauvegarde du patrimoine naturel contribuent directement à la viabilité de l'environnement. Elles sont indispensables pour faire face au risque de catastrophes naturelles ou d'origine humaine et renforcent la résilience des communautés.



Le patrimoine immatériel contribue à la cohésion sociale dans la mesure où il resserre le tissu social des communautés et des groupes de manière inclusive et fait office de catalyseur du développement durable.



La participation à l'identification, à la conservation, à la promotion et à la transmission du patrimoine ouvre des espaces de dialogue sur les rôles des genres. L'UNESCO estime par conséquent que la culture peut être un outil efficace pour réaliser l'égalité des genres, notamment grâce au renforcement des droits culturels pour tous, c'est-à-dire, le droit d'accéder, de participer et de contribuer à tous les aspects de la vie culturelle.



Préserver la continuité du patrimoine culturel aide les communautés à se redresser et à reconstruire leur existence après le traumatisme que constitue un conflit tout en favorisant la tolérance et le respect de la différence, condition essentielle au dialogue et à la paix.



Lorsque le patrimoine est attaqué ou détruit, nous en éprouvons tous de la souffrance, quelles que soient notre nationalité et nos origines. Le patrimoine est de plus en plus la cible d'attaques, d'actes de pillage et du trafic illicite à la faveur des nombreux conflits qui touchent toutes les régions du monde. Ces attaques vont souvent de pair avec des attaques dirigées contre les personnes. La protection et la restauration du patrimoine ne relèvent pas seulement du domaine culturel, elles sont aussi directement liées à la paix et à la sécurité dans le monde.

Pour en savoir plus:

<http://fr.unesco.org/themes/prot%C3%A9ger-notre-patrimoine-et-favoriser-la-cr%C3%A9ativit%C3%A9>